SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

# LA RÉVOLUTION DE L'INFORMATION ET L'AMÉNAGEMENT RÉSIDENTIEL

# RAPPORT SOMMAIRE

**Mars 2000**

**par**

**Pamela Blais, Ph.D.**
**Metropole Consultants**

Ce projet a été réalisé grâce à une contribution financière de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dans le cadre du Programme de subventions de recherche. Les idées exprimées sont celles de l'auteur et ne représentent pas le point de vue officiel de la SCHL.

This report is also available in english and is entitled "The Information Revolution and Residential Development".

**Résumé**

La révolution de l'information modifie la forme des villes, des quartiers et des systèmes urbains. La présente recherche porte sur les conséquences de ce fait pour l'aménagement résidentiel. On y trouvera :

- les principaux moteurs de changement liés à la révolution de l'information qui se répercutent sur l'aménagement résidentiel;
- la fine pointe du progrès quant à l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications (TIT) pour la planification des quartiers et des collectivités;
- les principales répercussions possibles sur l'aménagement résidentiel.

**Quels sont les moteurs du changement urbain?**

Le télétravail n'est qu'une seule des nouvelles forces qui entraînent l'évolution urbaine dans l'économie de l'information. Les principaux moteurs sont les suivants :

- La restructuration des économies nationales et urbaines autour d'activités davantage axées sur l'innovation et l'information.
- Une nouvelle géographie de l'activité économique.
- L'évolution du travail et de la structure professionnelle.
- De nouveaux lieux de travail.
- La diffusion inégale de l'infrastructure et des services en matière de TIT.

**Les télécommunautés – à la fine pointe**

Les collectivités et les lotissements nouvellement aménagés, tant en périphérie que dans les centres-villes, intègrent l'infrastructure de la technologie de l'information et un vaste éventail de services. Les nouveaux modes de travail, de loisirs et de vie liés aux TIT exigent l'adaptation des principes d'urbanisme, ce qui se fait dans une partie seulement des nouvelles télécommunautés. Et bien que plusieurs de ces services soient encore au stade expérimental, il est manifeste que ce sont les services qui offrent un contenu utile axés sur la collectivité qui connaissent le plus grand succès.

**Certaines répercussions de la révolution de l'information sur l'aménagement résidentiel**

*Évolution des modes et des facteurs d'implantation*

La révolution de l'information modifie le rapport entre le lieu de travail et la résidence par le jeu de deux grandes forces :

- La nature et la géographie des emplois « traditionnels » se modifient sous la poussée des TIT, de qui entraînera vraisemblablement de nouveaux schèmes de localisation.
- En même temps, les TIT modifient le rapport vie-travail en offrant de nouvelles solutions pour le mode et le lieu de travail, particulièrement le télétravail.

D'une part, le télétravail laisse présager un lien moins étroit entre le lieu de résidence et le lieu de travail central ou traditionnel, d'où un plus grand choix d'emplacements pour la résidence; les télétravailleurs peuvent s'éloigner de l'actuelle périphérie urbaine.

Par ailleurs, en s'installant à la maison, le travail renforce le lien entre le travail et le lieu de résidence. Les télétravailleurs choisissent l'emplacement de leur maison en fonction de considérations particulières. Il recherchent des avantages moins pointus, comme la conception et la qualité du quartier, l'accès à divers services utiles pour le travail, comme des ateliers de photocopie, des bureaux de postes ou des lieux de rencontre tels les restaurants. Ce sont les quartiers d'utilisation mixte, offrant des services professionnels et personnels ainsi que d'autres agréments, qui sont les plus favorables au télétravail.

- On n'a guère vu jusqu'ici de relocalisation résidentielle massive motivée par le télétravail. Toutefois, certaines indications donnent à penser que le télétravail pourrait susciter des déplacements plus importants au cours des années à venir.

*Une renaissance rurale?*

Les possibilités d'une renaissance rurale généralisée, atteignant même les collectivités rurales vraiment éloignées, sont vraisemblablement très restreintes et celle-ci toucherait surtout les collectivités présentant des avantages naturels, récréatifs ou physiques exceptionnels et les télétravailleurs autonomes. Les collectivités rurales qui bénéficieront des changements économiques et technologiques seront en toute probabilité situées à distance raisonnable d'une zone urbaine.

*Nouvelles distinctions entre les quartiers et les villes*

L'accès à l'infrastructure des TIT est de plus en plus un facteur de l'attrait (ou du manque d'attrait) de chaque quartier. Cela pourrait devenir un nouvel axe selon lequel les quartiers se différencieront. L'accès aux TIT avancées tend à se retrouver surtout dans les grands centres urbains et les grandes agglomérations, accusant un retard dans bon nombre de petites villes, de collectivités rurales et de proches banlieues.

Le milieu résidentiel doit posséder toute la souplesse nécessaire pour s'adapter aux exigences et aux tendances associées au télétravail, sur les deux axes suivants :

- La souplesse et l'adaptabilité de l'environnement construit par rapport aux nouveaux besoins.
- La souplesse et l'adaptabilité de l'environnement réglementaire par rapport aux nouveaux besoins.

*Polarisation du marché du logement?*

L'évolution de la structure du travail et des professions pourrait avoir des conséquences importantes pour la structure des marchés du logement. La plus évidente est la concentration de la demande aux deux extrémités de la gamme des revenus et la diminution de la demande au milieu. La polarisation de la structure de revenus pourrait notamment se faire sentir sur la demande de

nouveaux logements traditionnels de banlieue, qui a toujours été largement tributaire des ménages à revenu moyen.

*Concentration et déconcentration*

L'économie devenant de plus en plus axée sur des activités liées à l'information, tant centrifuges que centripètes, il se peut que les deux tendances spatiales agissent simultanément. De plus, les activités qui tendent à décentraliser diffèrent par leur nature de celles qui tendent à centraliser. Les activités non routinières axées sur les connaissances et l'innovation (comme la mise au point des produits, le marketing, les services financiers personnalisés, le multimédia, etc.) continueront de se centraliser dans les zones urbaines. Les activités plus routinières (p. ex. la fabrication d'ordinateurs, le traitement de l'information) de même qu'une partie du travail à domicile continueront de migrer vers les banlieues économiques, proches ou éloignées. Un des effets des TIT est que ces activités peuvent se faire beaucoup plus loin du centre-ville que dans le passé, d'où la possibilité d'une accentuation de l'étalement urbain. Le résultat global pourrait être une forme urbaine présentant une plus forte différenciation entre le noyau central et les banlieues -- tant sur le plan des sortes d'activités que sur celui de la forme.

**Planifier la ville de l'information**

Puisque l'évolution urbaine obéit à une nouvelle logique, nous avons besoin de cadres, de concepts, de modèles et d'approches pour interpréter et comprendre la nature du changement en cours dans l'économie et dans l'ensemble de la société et par rapport à la dynamique urbaine. Il faut aussi de nouveaux outils d'analyse et d'autres sortes de données et d'informations, aussi bien que de nouvelles démarches d'urbanisme.

Il faut notamment des données et de l'information sur l'économie de l'information, l'évolution de la géographie des emplois, la polarisation sociale, la diffusion des TIT et les nouvelles formes urbaines. En outre, il faut s'intéresser beaucoup plus près aux méthodes d'urbanisme en vue d'intégrer les programmes d'actions relatifs à la société de l'information et au développement durable.

## Executive Summary

Cities, neighbourhoods and urban systems are being reshaped by the information revolution. This research focuses on the implications for residential development. It identifies:

- key drivers of change related to the information revolution that have implications for residential development;
- the state-of-the-art with respect to the use of information and communications technologies (ITT) in neighborhood and community planning; and
- key potential implications for residential development.

## What's Driving Urban Change?

Telework is only one of the new forces driving urban change in the information economy. Key drivers include:

- A restructing of national and urban economies toward more innovation and information-intenstive activities.
- A new geography of economic activity.
- The changing nature of work and occupational structure.
- New kinds of workspaces.
- Uneven patterns of diffusion of ITT infrastructure and services.

## Telecommunities – The State of the Art

New communities and developments both on the fringe and in urban cores are integrating information technology infrastructure and a broad range of services. New ways of working, playing and living associated with ITT raise issues for community design, which are addressed in some new telecommunities but not others. And while many of these services are still in the experimental stages, what is clear is that services which provide useful, community-based content are the most successful.

## Some Implications of the Information Revolution for Residential Development

### *Changing residental location patterns and factors*

The information revolution is reshaping the relationship between the workplace and the home. There are two main forces behind this changing relationship:

- The nature and geography of "conventional" jobs is changing as a result of ITT and residential location patterns are likely to change in response.
- At the same time, the live-work relationship is being altered by ITT and new, alternative types of work and workspaces, particularly telework.

On one side of the coin, telework suggests a looser relationship between the place of residence and the central or conventional place of work, resulting in wider choice in residential location - teleworkers can select locations that are more distant from the current urban fringe.

On the other side, as work moves into homes, there is a stronger relationship between work and place of residence. When choosing a home location, teleworkers have special considerations. They look for "softer" amenities such as the design and quality of the neighbourhood, and access to a variety of services to support their work, such as copy shops, post offices or informal meeting places such as restaurants. Neighbourhoods that are more mixed in use and provide opportunities for accommodating business and personal services and other amenities are most supportive of telework.

- To date, there is limited evidence of massive residential relocation related to telework. However, the evidence also suggests that telework has the potential to cause more significant shifts in resident location patterns in the coming years.

*A rural renaissance?*

Prospects for a widespread rural renaissance, including truly remote rural communities are likely quite limited, particularly to those communities with outstanding natural, recreational or physical assets and to self-employed teleworkers. Many of the rural communities that will benefit from economic and technological changes are likely to be those that remain within reasonable distance of an urban area.

*New urban and neighbourhood divisions*

Access to ITT infrastructure is increasingly a factor in determining the desirability (or lack thereof) of different neighbourhoods. This is potentially a new axis along which neighbourhoods will be differentiated. Access to advanced ITT tends to be biased toward larger urban areas and urban agglomerations, and to lag in many smaller cities and towns, rural communities, and inner suburbs.

Residential environments need to be flexible in order to respond to emerging demands and trends association with telework. There are two aspects to this flexibility:

- The inherent flexibility and adaptability of the built form to accommodate new needs.
- The flexibility of the planning and regulatory environment to accommodate new needs.

*A polarised housing market?*

The changing nature of work and occupational structure has potentially important implications for the structure of housing markets. The obvious implication is a concentration of demand at the high and low ends of the income range, and a diminution of demand in the middle income range. A polarized income structure could particularly impact the demand for conventional new suburban housing, which has historically been driven to a large extent by middle-income households.

*Concentration vs. deconcentration*

As the makeup of the economy continues to shift towards information-based activities, including both activities with centralizing tendencies and those with decentralizing tendencies, we are liable to see both spatial trends taking place at the same time. Furthermore, the kinds of activities that tend to decentralise are different in nature from those that tend to centralise. Knowledge- and innovation-based, non-routine activities (such as product development, marketing, personalized financial services, multimedia etc.) will continue to centralise in urban areas. More routine activities (e.g. computer manufacture, information processing) as well as some home-based work will continue to migrate to low-cost suburban or exurban locations. One of the effects of ITT here is that these activities can take place at much greater distances from the central city than they have in the past, suggesting the potential for higher degrees of urban sprawl. The overall result may be an urban form that is more highly differentiated between core and suburbs - both in terms of the kind of activities that take place in each location and in urban form.

**Planning the Information City**

Given that a new logic is driving urban change, we need new frameworks, concepts, models and approaches to interpret and understand the nature of change that is underway in the economy and society generally, and with respect to urban dynamics. New analytical tools and different types of data and information are also needed, as well as new approaches to urban planning.

Specific needs include data and information on the information economy, the changing geography of jobs, social polarisation, patterns of ITT diffusion and emerging urban form patterns. In addition, a great deal more consideration is needed regarding appropriate planning responses, moving toward an integration of the information society and sustainability agendas.

# TABLE DES MATIÈRES

*INTRODUCTION* ..... 1

*LES GRANDS MOTEURS DU CHANGEMENT* ..... 2
Moteur n° 1 : La révolution de l'information fait évoluer l'activité économique au Canada en direction d'activités davantage axées sur l'information, la connaissance et l'innovation ..... 2
Moteur n° 2 : Une nouvelle géographie nationale et urbaine de l'activité économique ..... 4
Moteur n° 3 : L'évolution de la nature du travail et de la structure professionnelle ..... 5
Moteur n° 4 : De nouveaux lieux de travail ..... 5
Moteur n° 5: La diffusion inégale de l'infrastructure et des services en matière de TIT ..... 5

*LES TÉLÉCOMMUNAUTÉS - LA FINE POINTE DU PROGRÈS* ..... 7
Introduction ..... 7
Est-ce que la conception des télécommunautés correspond aux nouvelles technologies, aux nouvelles façons de travailler, de vivre, de se divertir et de magasiner? ..... 7
Quels services et quelle infrastructure sont offerts pour les TIT, et comment? ..... 11
Est-ce que l'infrastructure et les services de TIT améliorent la compétitivité d'un projet d'aménagement? ..... 13

*CONCLUSIONS: CONSÉQUENCES DE LA RÉVOLUTION DE L'INFORMATION POUR L'AMÉNAGEMENT RÉSIDENTIEL* ..... 16
Évolution des modes et des facteurs d'implantation ..... 16
Une renaissance rurale? ..... 20
Nouvelles distinctions entre les quartiers et les villes ..... 21
La polarisation du marché du logement? ..... 24
Concentration ou déconcentration: Manhattan entourée par Scottsdale? ..... 25
Planifier la ville de l'information ..... 26

*NOTES* ..... 28

**Liste des figures**

Figure 1: Les moteurs de changement et les conséquences possibles pour l'aménagement résidentiel ..... 3
Figure 2: Stonehaven West - Newmarket(Ontario) 8
Figure 3: Montgomery Village - Orangeville (Ontario) ..... 10
Figure 4: Amelia Park - Fernandina Beach, Amelia Island, (Floride) ..... 12
Figure 5: Playa Vista - Los Angeles, (Californie) ..... 15

# *INTRODUCTION*

Les dernières années ont été marquées par des changements dramatiques -- sur le plan de l'économie, de la société et des villes. Une bonne partie de ce changement s'explique par la révolution de l'information - - l'explosion et la convergence des technologies de l'informatique, des télécommunications et de la diffusion. Au sens où nous l'entendons ici, la « révolution de l'information » désigne non seulement ces technologies convergentes, mais aussi le rôle accru de l'information et des connaissances dans l'économie et la société, ainsi que l'importante restructuration sociale et économique qui accompagne ces nouvelles technoiogies.

Nous traitons ici d'un des aspects de la révolution de l'information -- ses conséquences pour l'aménagement résidentiel. La révolution de l'information modifie la forme des villes, des quartiers et des systèmes urbains. Pourtant, la nature de cette transformation n'est encore guère connue ni comprise, non plus que ses conséquences pour les villes, l'urbanisme, le développement économique urbain ou pour les promoteurs et les marchés immobiliers.

En matière de développement urbain et dans les domaines connexes, on a surtout insisté sur un seul facteur : les répercussions du télétravail. Nous contestons cette optique, faisant valoir que le changement en cours est beaucoup plus profond et complexe et met en jeu beaucoup plus que le télétravail.

Étant donné qu'on s'intéresse depuis assez peu de temps à la révolution de l'information dans le monde de la construction, de l'immobilier et de l'urbanisme, la recherche présente à dessein un caractère assez vaste et exploratoire. Les objectifs sont les suivants :

- Cerner les principaux moteurs de changement liés à la révolution de l'information qui se répercutent sur l'aménagement résidentiel.
- Préciser la fine pointe du progrès quant à l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications (TIT) pour la planification des quartiers et des collectivités.
- Dégager les principales répercussions possibles sur l'aménagement résidentiel et en évaluer l'importance pour les collectivités nouvelles, pour la réurbanisation résidentielle et pour les quartiers résidentiels « stables ».

Le présent rapport est le sommaire d'un ouvrage plus détaillé du même titre qu'on peut emprunter du Centre canadien de documentation sur l'habitation (tél. 1-800-668-2642).

# *LES GRANDS MOTEURS DU CHANGEMENT*

En ce qui concerne les répercussions sur l'évolution et la forme des villes, et en particulier sur l'aménagement résidentiel, on peut cerner cinq « grands moteurs » de changement relatifs à la révolution de l'information. Ces moteurs se combinent de diverses façons afin de produire de nouveaux résultats pour les villes et pour l'aménagement résidentiel, notamment de nouveaux schèmes et facteurs de localisation, la polarisation du marché de logement et de nouvelles distinctions entre les villes et les quartiers (voir la figure 1). On trouvera dans la dernière section du présent rapport un exposé plus détaillé des conséquences possibles de ces moteurs sur l'aménagement résidentiel. Nous présentons ici une brève description des moteurs eux-mêmes.

## Moteur n° 1 : La révolution de l'information fait évoluer l'activité économique au Canada en direction d'activités davantage axées sur l'information, la connaissance et l'innovation

Une des conséquences majeures de la révolution de l'information est qu'elle modifie profondément la nature de l'activité économique qui se déroule au Canada et la composition de l'économie nationale. Depuis les années 70, la structure de l'économie canadienne, comme celle des autres pays industrialisés, a subi une profonde transformation pour être axée non plus sur la fabrication mais sur les services, l'information ou la connaissance. On a donné divers noms à cette transformation : « désindustrialisation », « économie de services » ou, plus récemment, « économie d'information ».

Cette évolution s'explique par les facteurs suivants :

- le changement sectoriel -- le déclin des industries, secteurs ou établissements traditionnels de fabrication, en raison de la mondialisation et de l'intensification de la compétition ainsi que la création de nouvelles industries et de nouveaux produits associés à la technologie de l'information et aux activités axées sur les connaissances ou l'innovation;

- l'automatisation et la « désintermédiation » (soit l'élimination d'activités de type intermédiaire, telles les agents de voyages et les courtiers en valeurs mobilières par suite de l'informatisation et de l'Internet);

- la relocalisation à l'étranger de certaines sortes d'activités économiques -- généralement le traitement de routine des données ou la production.

Par le jeu de ces tendances, l'économie nationale s'est spécialisée dans des activités complexes, axées sur l'innovation, impossibles à réduire à des routines et à forte valeur ajoutée (p. ex. les services aux entreprises, la conception ou les services financiers). La somme de travail routinier, non axé sur la clientèle, exécuté au Canada se réduit (p. ex. certaines sortes de fabrication et de traitement des données). La tendance se maintiendra aussi longtemps que les nouvelles technologies permettront de routiniser et d'informatiser un plus grand nombre d'activités, tandis que les progrès des technologies des télécommunications, la facilité d'accès et la chute des coûts élargiront l'éventail des activités qui peuvent être relocalisées économiquement à l'étranger[1].

Figure 1 :
Les moteurs de changement et les conséquences possibles pour l'aménagement résidentiel

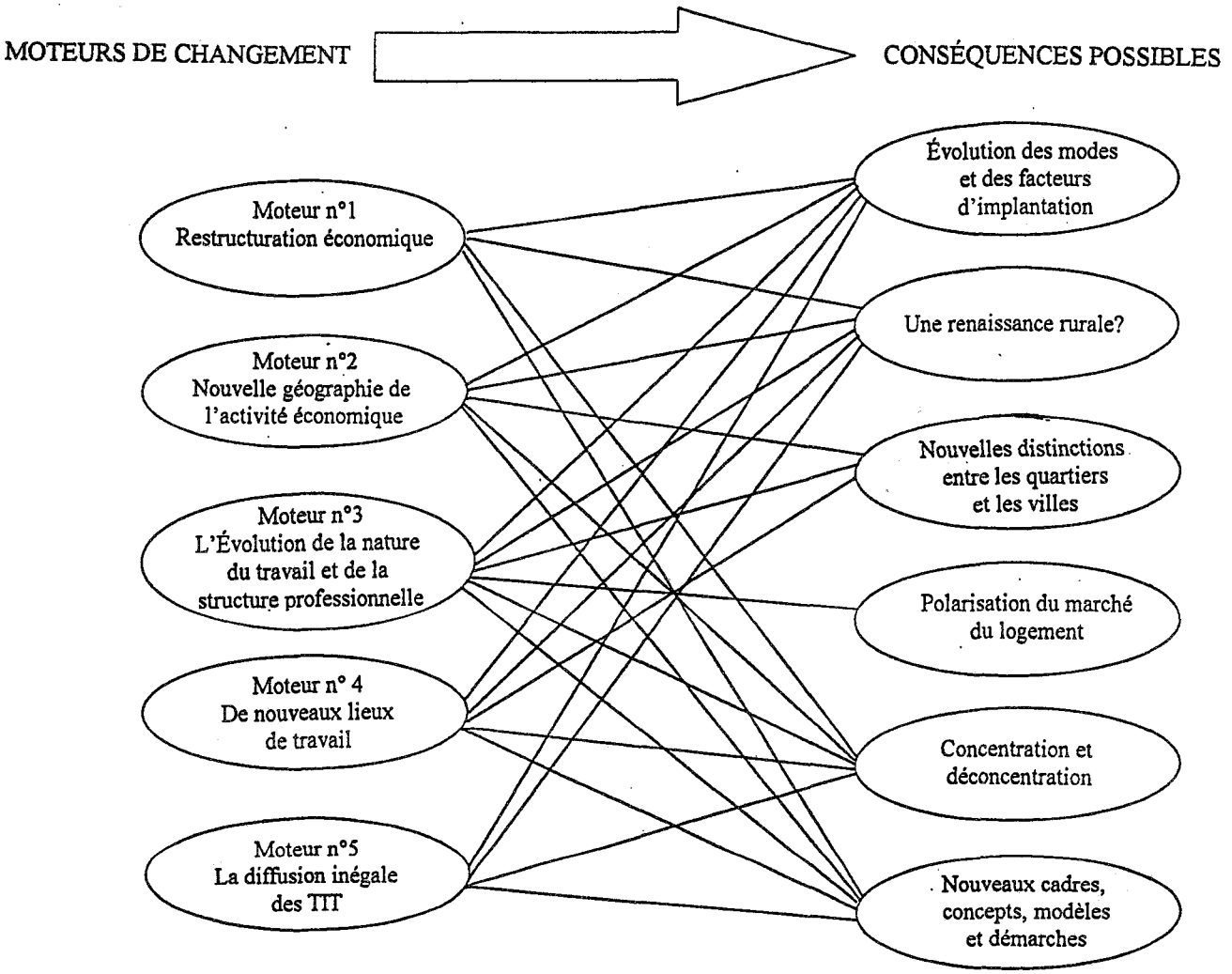

Naturellement, il reste encore beaucoup de fonctions routinières de traitement des données, de fabrication et de services qui sont exécutées dans les villes canadiennes et continueront de l'être. Bon nombre de ces activités sont liées à d'autres activités économiques, à des fournisseurs, à des clients ou à des marchés qui ne peuvent être desservis à distance, comme les services personnels (p. ex. les restaurants) ou les services aux entreprises (p. ex. la photocopie).

## Moteur n° 2 : Une nouvelle géographie nationale et urbaine de l'activité économique

Les trois grandes forces mentionnées à propos du moteur n° 1 (c'est-à-dire le changement sectoriel, l'automatisation et la relocalisation) modifient aussi la géographie de l'activité économique au Canada. Par exemple, les TIT permettent à plusieurs sortes d'activités de maintenir une présence moins physique dans les marchés locaux et de desservir électroniquement un territoire plus vaste à partir d'un nombre réduit d'emplacements consolidés. Ainsi, beaucoup de fonctions bancaires autrefois locales ont été retirées des succursales et sont maintenant assurées dans des centres téléphoniques consolidés. Globalement, les effets géographiques de ce changement et d'autres changements liés aux TIT se manifestent à trois paliers :

* *Urbain ou rural :* On affirme souvent que la révolution de l'information annonce l'ère du chalet électronique et une « renaissance rurale ». Cependant, tout indique jusqu'ici que cet effet se restreint probablement à un éventail étroit d'activités économiques, notamment diverses sortes de travail autonome liées à l'information (p. ex. la rédaction, la révision et la traduction), et des commerces à domicile visant les marchés ruraux locaux.

* *Interurbain* : Le changement structural et l'importance accrue des industries de l'information semblent favoriser les zones métropolitaines. Les nouvelles structures organisationnelles et la relocalisation ont abouti à la fois au déplacement des fonctions de routine vers les zones périphériques (p. ex. le traitement des données) et à la consolidation et à la centralisation des fonctions routinières du secteur des services dans les grands centres métropolitains (p. ex. les sièges sociaux).Toutefois, à mesure qu'une infrastructure avancée en matière de TIT s'étendra aux petites et moyennes villes, moins chères, l'avantage des plus grands centres métropolitains pourrait s'effriter pour certaines sortes d'activités. On ne discerne pas encore de tendance claire en ce qui concerne les effets sur des villes de diverses tailles dans le système urbain canadien.

* *Intraurbain :* Dans les villes centres, on assiste au déclin des fonctions traditionnelles, surtout de fabrication, et le développement de toute une gamme de services de haut niveau et de fonctions de siège social. Des districts manufacturiers flexibles et de nouvelles grappes industrielles, comme l'industrie du multimédia, ont aussi trouvé à se loger dans les villes centres. Cependant, certaines fonctions de service de haut niveau, d'ordinaire situées au centre ville, pourraient être pourraient être informatisées ou relocalisées en banlieue ou dans d'autres emplacements urbains au fur et à mesure de l'évolution de la technologie et des applications. En outre, les activités routinières de traitement de l'information et beaucoup de nouvelles activités liées à l'information (p. ex. la fabrication reliée à l'équipement de TIT), se sont souvent installées en banlieue.

## Moteur n° 3 : L'évolution de la nature du travail et de la structure professionnelle

La restructuration économique a eu un effet en profondeur tant sur le rythme que sur la nature de la création d'emplois dans l'économie et les villes du Canada. Il y a eu croissance de l'emploi dans les secteurs et les professions axés sur l'information (p. ex. gestionnaires, emplois liés à la technologie), tandis qu'on constate une stagnation ou une baisse dans les secteurs et les professions traditionnels (p. ex. la fabrication, les emplois de bureau). Les formes flexibles de travail, comme le travail à temps partiel ou à contrat, sont aussi en hausse.

Ces changements dans la nature du travail et la structure professionnelle pourraient avoir des répercussions importantes sur la structure socio-économique de nos villes. Les indications dont nous disposons tant au Canada qu'aux États-Unis, semblent révéler une plus grande polarisation socio-économique et la disparition relative du salarié à revenu moyen. D'autres indications portent à croire que la polarisation des revenus croît avec la taille de la ville; plus la ville est grande, plus les revenus se polarisent. Ce fait s'explique en grande partie par la diminution de l'importance de la fabrication, qui offre généralement plus d'emplois à revenu moyen, dans les grandes villes.

## Moteur n° 4 : De nouveaux lieux de travail

Un autre facteur important est la question de savoir comment les travailleurs de ce nouvel éventail d'emplois sont physiquement logés. Les progrès des technologies des communications permettent une nouvelle gamme d'options, dont le télétravail, les bureaux satellites, les télécentres, les bureaux à domicile, les bureaux mobiles et les hôtels. Au Canada, le télétravail est un phénomène important et en pleine croissance. On estime à un million le nombre des télétravailleurs en 1997, soit une hausse par rapport aux 600 000 de 1993 (à l'exclusion des travailleurs autonomes). On prévoit que le nombre des télétravailleurs atteindra 1,5 million en 2001[2].

Cependant, le télétravail ne convient pas à tous les travailleurs ni à toutes les sortes de travail. La diffusion du télétravail dans la population active est une processus sélectif; seulement certains travailleurs et certaines sortes de travail s'adaptent au travail à distance -- à domicile ou ailleurs. Nous ne savons pas encore quelle proportion des emplois passeront à une forme quelconque de télétravail à l'avenir. Les activités convenant au télétravail comprennent des tâches routinières de traitement d'information (p. ex. l'assistance annuaire, l'entrée de données), les activités mobiles (p. ex. la vente et les services) et les professions libérales ou d'autres activités axées sur les connaissances (p. ex. rédacteurs-réviseurs, consultants).

C'est souvent sur le télétravail que ce concentrent les urbanistes et autres spécialistes qui se penchent sur les répercussions de la révolution de l'information sur la ville. Pourtant, comme on peut le voir d'après ces grands moteurs, ce n'est qu'un seul des nombreux facteurs qui modifient en profondeur la forme et la composition des villes canadiennes.

## Moteur n° 5: La diffusion inégale de l'infrastructure et des services en matière de TIT

Il n'y a pas si longtemps, le principal appareil de télécommunications était le téléphone. Le bon vieux réseau téléphonique (BVRT), offrait sur des fils de cuivre un service standard, à des prix généralement standard, sur une base presque universelle au moyen de monopoles fortement réglementés et quasi

publics. Les progrès technologiques, conjugués à la déréglementation des télécommunications, ont suscité une explosion de services et la mise en place de nouvelles sortes d'infrastructures, câblées ou non.

Le BVRT était universellement accessible, ce qui n'est pas le cas de l'infrastructure et des services nouvellement mis en place ou à venir. Par suite de la déréglementation, de nombreuses entreprises se font concurrence pour les marchés les plus rentables. Au Canada, les forces du marché, les facteurs techniques ainsi que la structure et la réglementation du secteur produisent une inégalité d'accès aux services et à l'infrastructure des TIT à trois échelles : entre les villes, entre les villes et les zones rurales et à l'intérieur d'une même ville.

La diffusion des TIT au gré des forces du marché fait apparaître une hiérarchie d'accès entre les zones urbaines de diverses tallles. Nous assistons aussi à l'apparition d'un système à deux paliers, le secteur privé desservant les zones urbaines et le secteur public tentant de combler les lacunes dans les collectivités rurales et éloignées. Les collectivités qui ont les meilleurs chances d'avoir un bon accès aux services de télécommunications sont situées dans les grandes zones métropolitaines. Les petites zones urbaines qui jouissent de liens sociaux ou économiques importants avec ces villes, de même que celles qui se situent le long des grands axes de transport, ont également plus de chances d'avoir accès aux services de TIT que les collectivités éloignées d'une taille comparable.

Nous venons d'étudier certaines des grandes forces responsables de la transition vers une économie et une société d'information. Nous traiterons plus loin des conséquences de ces grands moteurs pour l'aménagement résidentiel et les marchés, mais nous verrons d'abord comment les nouvelles technologies sont appliquées dans les collectivités, d'après des études de cas de plusieurs télécommunautés de pointe.

# *LES TÉLÉCOMMUNAUTÉS - LA FINE POINTE DU PROGRÈS*

## Introduction

Les télécommunautés sont un phénomène récent en immobilier résidentiel. Dans les pages qui suivent, nous présentons brièvement la fine point du progrès -- comment les TIT sont utilisées pour la création de nouvelles collectivités résidentielles, d'après l'étude de plusieurs télécommunautés de pointe au Canada et aux États-Unis, où cette tendance semble prendre son élan. Les collectivités étudiées, qui comprennent des aménagements nouveaux et des réaménagements, sont les suivantes :

- Stonehaven West, Newmarket, (Ontario)
- Montgomery Village, Orangeville, (Ontario)
- Highpoint, Romeoville, (Illinois)
- DC Ranch, Scottsdale, (Arizona)
- Desert Ridge, Phoenix, (Arizona)
- Amelia Park, Femandina Beach, Amelia Island, (Floride)
- The Presidio, San Francisco, (Califomie)
- Playa Vista, Los Angeles, (Californie)

Les études de cas abordent les questions fondamentales suivantes :

- Quels sont les éléments de base de la conception des télécommunautés? Comment diffèrent-elles des collectivités traditionnelles?

- Quels services et quelle infrastructure sont offerts pour les TIT, et comment?

- Quels marchés étaient ciblés, et est-ce que l'infrastructure et les services de TIT ont aidé à vendre le projet?

Nous résumons ici les conclusions d'ensemble des études de cas; le rapport intégral présente chaque étude en détail.

## Est-ce que la conception des télécommunautés correspond aux nouvelles technologies, aux nouvelles façons de travailler, de vivre, de se divertir et de magasiner?

Il faut non seulement tenir compte des nouvelles technologies d'information et de télécommunications, mais aussi et surtout des transformations qu'elles entraînent dans la vie communautaire, les nouvelles façons de travailler, de vivre, de se divertir et de magasiner. Globalement, les études de cas révèlent tout un éventail de réponses à ces question. Voici quelques uns des éléments intégrés à la conception des collectivités et des logements :

**Figure 2:**
**Stonehaven West - Newmarket, Ontario**

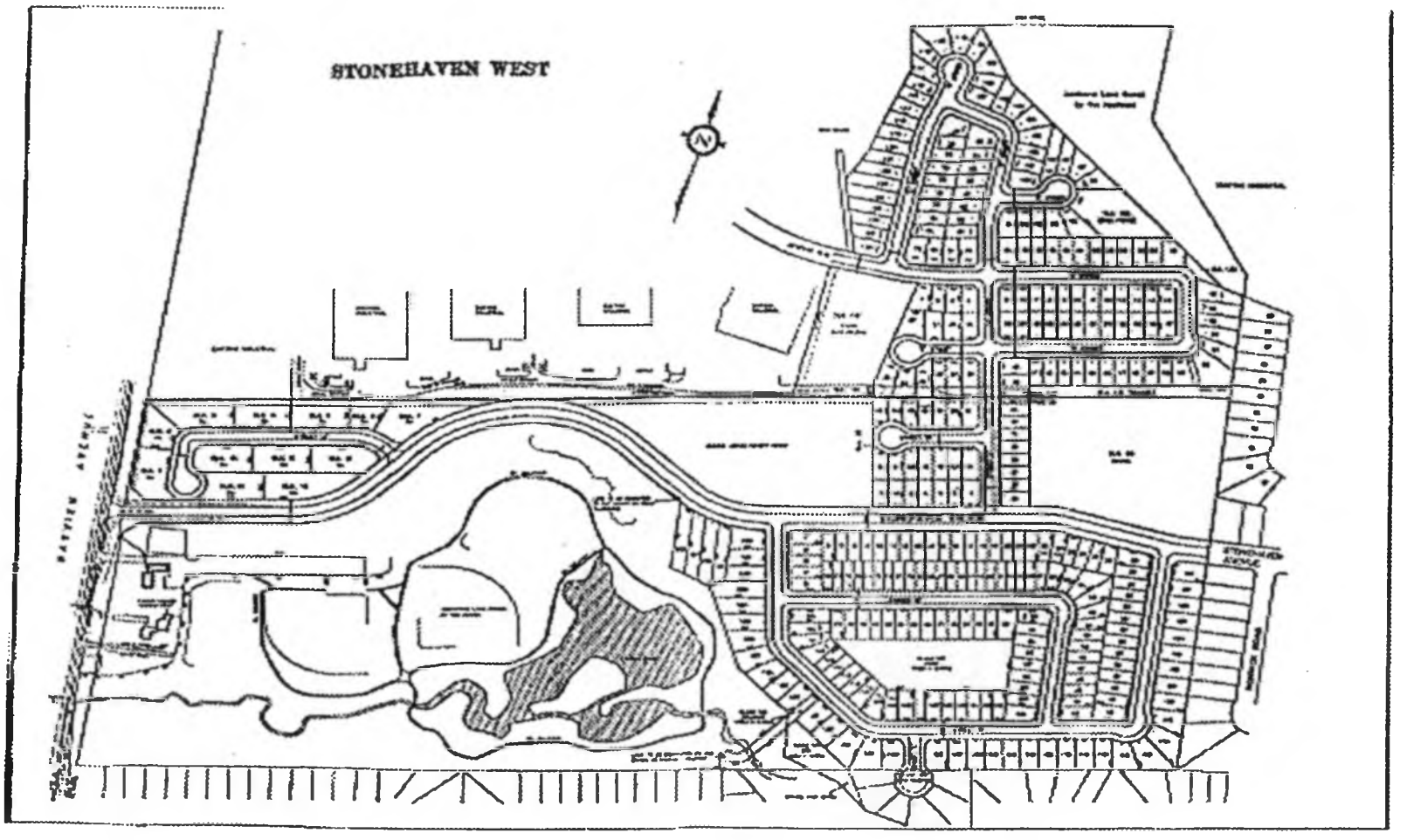

- bureaux à domicile (dans le bâtiment principal ou intégrés à un garage)
- un centre communautaire quelconque pour les TIT, p. ex. un télécentre ou un cybercafé
- intégration d'usages mixtes à l'échelle de la collectivité
- un domaine public de haute qualité et
- un cadre de zonage adaptable, surtout pour les secteurs à usage mixte.

Les collectivités diffèrent beaucoup les unes des autres quant à l'adaptation de la conception globale aux nouvelles technologies et aux nouvelles façons de vivre, de travailler et de se divertir qui les accompagnent. Dans certains cas, on s'est contenté d'introduire des services de pointe dans un lotissement par ailleurs traditionnel. C'est négliger beaucoup des conséquences profondes des nouvelles technologies sur la manière de vivre, de travailler et de se divertir ainsi que sur collectivité elle-même. Ailleurs, on a mieux réfléchi aux conséquences des nouvelles technologie et le plan d'urbanisme tient compte de ces nouveaux impératifs. En général, parce qu'elles privilégient l'usage mixte et mettent l'accent sur la qualité du domaine public, les collectivités fondées sur les principes de l'urbanisme nouveau sont généralement adaptées aux nouvelles manières de vivre et de travailler, mais ce n'est là naturellement qu'une des approches possibles.

Le télétravail et les autres formes de travail liées à la technologie de l'information exigent que les collectivités deviennent plus polyvalentes, plus souples et s'adaptent sur place à un plus vaste éventail de besoins . Le plan urbain doit tenir compte de ces besoins. La qualité de l'environnement et du domaine public, la conception des rues, des maisons et des parcs est l'ingrédient le plus essentiel, beaucoup plus que la technologie proprement dite. Voici, en bref, certaines des tendances liées aux nouvelles technologies qui se répercutent sur l'urbanisme :

- *Intégrer le télétravail et les services de soutien :* Avec l'augmentation du nombre de personnes qui passent du temps à travailler à domicile, il faut leur offrir les services de soutien dont elles ont besoin *à l'intérieur* de la collectivité, comme les services professionnels (comptables, avocats, graphistes, ateliers de photocopie, lieux de rencontre, cafés) et personnels (garderies, coiffeurs, centres de conditionnement).

- *Qualité du domaine public :* Toujours en raison de la forte proportion de personnes qui passent plus de temps dans le quartier à télétravailler, et puisque les TIT accroissent la concurrence entre les lotissements d'un même marché (en augmentant l'éventail des emplacements viables pour l'aménagement) la qualité du design urbain et du domaine public, dont les perspectives et les parcs, acquiert de l'importance.

- *Souplesse :* Compte tenu du rythme du progrès technologique, il faut intégrer la souplesse à la conception des collectivités. Cela pourrait signifier des maisons adaptables offrant diverses possibilités de convertir des espaces en bureau et vice-versa. Il pourrait s'agir d'un bureau dans le bâtiment principal ou à même le garage. La souplesse importe aussi dans les secteurs d'usage mixte de la collectivité, particulièrement la possibilité de convertir facilement des bâtiments ou des parties de bâtiments entre les fonctions résidentielles, professionnelles et des combinaisons de celles-ci. Cette souplesse provient de la conception et du plan du bâtiment, de même que du cadre d'urbanisme et de réglementation.

**Figure 3:**
**Montgomery Village - Orangeville, Ontario**

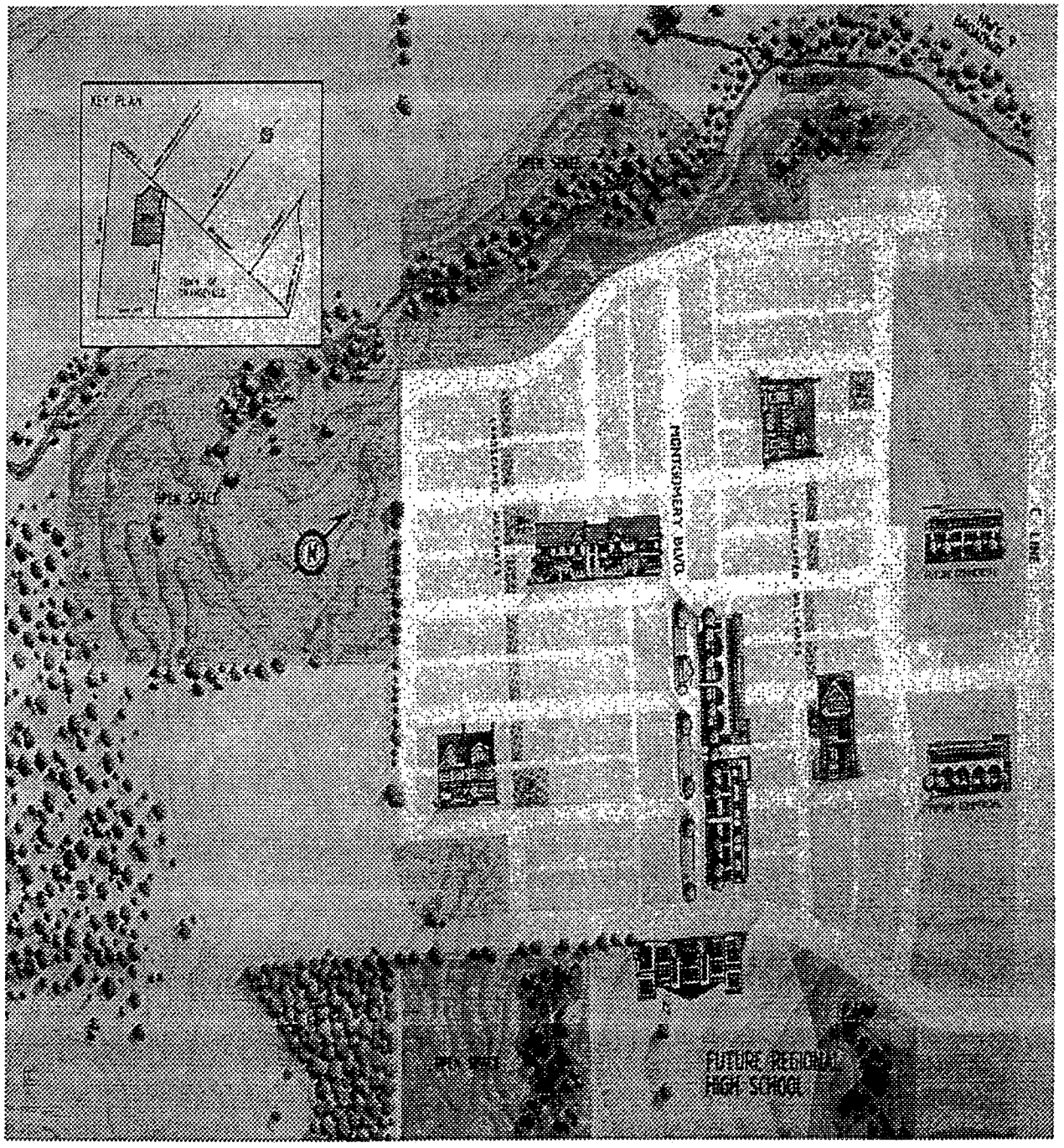

## Quels services et quelle infrastructure sont offerts pour les TIT, et comment?

En général, l'infrastructure des télécommunications dans les collectivités étudiées est un réseau hybride, câble coaxial et fibre optique, la fibre suivant les rues, reliée aux maisons par un câble coaxial. Là où cette technique a été utilisée, le branchement direct sur fibre des logements avec entrée privée n'est pas jugé justifié. Les autres options offrent une largeur de bande plus que suffisante pour les applications actuelles et prévues. Dans les collectivités étudiées, le câble coaxial était l'autre option la plus souvent utilisée pour donner une grande largeur de bande. Cependant, la ligne numérique à paire asymétrique (LNPA), sur câble téléphonique ordinaire à paires torsadées de fils de cuivre, est un système tout aussi puissant qu'on implante actuellement dans les villes canadiennes.

Dans la plupart des collectivités étudiées, les logements et les bâtiments avaient aussi un câblage spécial et d'autres caractéristiques technologiques, comme un réseau avec de nombreuses prises pour les téléphones, les télécopieurs, les ordinateurs, les systèmes de son, etc.

Les collectivités étudiées offrent une vastes gamme de moyens d'accès, de services et de « contenu », notamment :

*Accès*

- branchements Internet à haute vitesse
- Intranets
- télévision en circuit fermé pour les nouvelles communautaires
- vidéoconférences à l'échelle de la collectivité
- serveurs de listes communautaires pour le courriel
- télévision numérique et
- messageries vocales perfectionnées

*Services et contenu*

- babillards communautaires électroniques
- sites web et forums communautaires
- services de santé et de télémédecine en ligne, dont la surveillance électronique, d'ordinaire en collaboration avec un fournisseur local de services de santé.
- connexions aux écoles locales
- connexions aux commerces et établissements locaux, pour les achats, les réservations de restaurant ou de golf, etc.
- renseignements en temps réel sur les horaires des transports publics

La mise en place de l'infrastructure et la prestation du contenu et des services se font d'ordinaire en partenariat avec des entreprises locales. On cite toutefois le cas d'un promoteur qui aménageait plusieurs télécommunautés et qui a créé sa propre entreprise de contenu pour créer l'information et les services offerts dans les intranets communautaires.

Les télécommunautés en sont à leurs premiers stades de développement, et les cas étudiés ici présentent encore un caractère expérimental. Beaucoup de problèmes ne seront résolus que par le temps et l'expérience. Par exemple, puisqu'il s'agit souvent de projets pilotes où les résidants n'assument pas la totalité du coût des services et de l'infrastructure, on ne sait pas encore quel sera le niveau de la demande lorsque les consommateurs devront en payer tous les coûts.

**Figure 4:**
**Amelia Park - Fernandina Beach, Amelia Island, Florida**

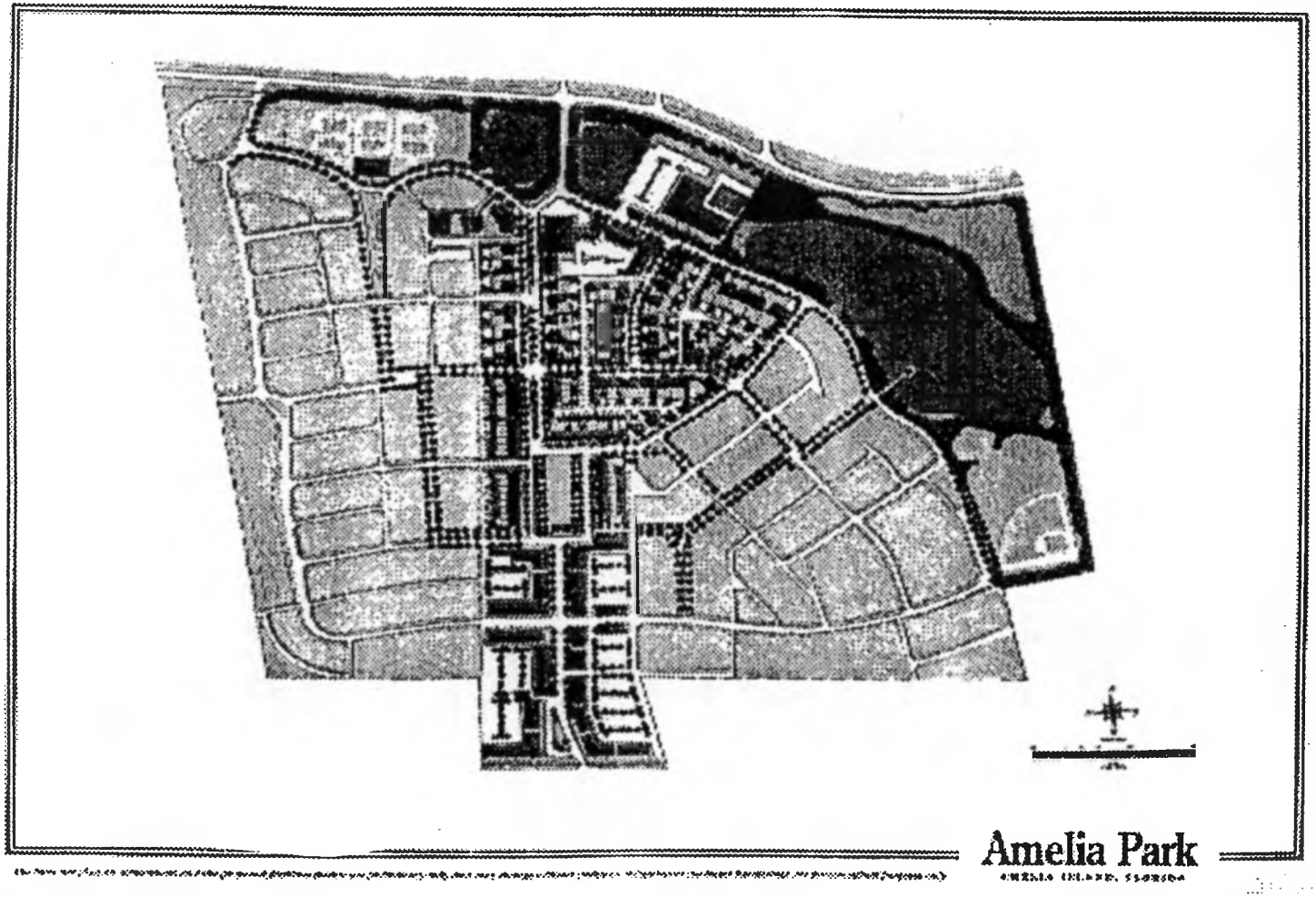

Deuxièmement, dans presque toutes les télécommunautés, il existe une sorte d'organisation à caractère communautaire susceptible de se charger en permanence de maintenir et de financer les services et le contenu, et d'en créer de nouveaux. Dans certains cas, c'est une association de propriétaires. Dans le contexte canadien, où il n'existe pas de telles associations, il n'existe aucune entité institutionnelle qui puisse se charger tout naturellement de ce rôle dans les collectivités à propriété simple, nouvelles ou existantes.

Enfin, il se pose la question des économies d'échelle. Bien que les études de cas ne permettent pas une mesure exacte de ce facteur, il semble manifeste que l'aménagement doit avoir une certaine taille pour assurer la rentabilité d'une infrastructure et de services de pointe. Sinon, les promoteurs doivent pouvoir répartir les coûts sur plusieurs ensembles de logements. Tant que nous n'aurons pas une expérience plus poussée de la mise en place d'infrastructures, d'applications et de contenu, peut-être par des fournisseurs spécialisés, il pourrait être plus difficile pour les petits ensembles ou les petits promoteurs d'offrir la même gamme d'accès et de services.

## Est-ce que l'infrastructure et les services de TIT améliorent la compétitivité d'un projet d'aménagement?

Il est encore trop tôt pour dire si la caractéristique de télécommunauté exerce un attrait particulièrement fort pour tel ou tel segment du marché. Certains promoteurs constatent que le facteur TIT attire particulièrement le jeune professionnel célibataire, ce qui n'a rien d'étonnant. D'autres ont remarqué que même si l'acheteur ne s'intéresse guère à la technologie lui-même, il la juge importante pour ses enfants.

Les rares recherches menées jusqu'ici indiquent que même si les TIT et les services connexes ne sont pas le facteur le plus important dans le choix d'un logement, ce facteur entre maintenant en ligne de compte en plus des considérations traditionnelles comme le prix, la qualité de la collectivité, l'emplacement et la disposition du logement. Et, comme nous l'avons dit, les TIT rendent encore plus importants certains facteurs traditionnels, comme la qualité de la collectivité et du domaine public.

Quant à savoir si les TIT et les services donnent un avantage sur la concurrence, il semble clair d'après les études de cas que ce ne sont pas les fils et les câbles en soi qui ajoutent de la valeur à un projet. Très bientôt - déjà dans certains marchés régionaux - le service à large bande sera offert dans tous les nouveaux aménagements au même titre que l'eau, l'électricité et les rues. L'avantage sur la concurrence provient plutôt de ce qu'on fait avec l'infrastructure - le niveau d'accès, les services, l'information, le contenu et le soutien offert. En général cela signifie un contenu et des services locaux, car l'accès à l'information planétaire est déjà accessible par Internet de presque partout.

***Ce ne sont pas les fils et les câbles en soi qui ajoutent de la valeur à un projet. Très bientôt - déjà dans certains marchés régionaux - le service à large bande sera offert dans tous les nouveaux aménagements au même titre que l'eau, l'électricité et les rues. L'avantage sur la concurrence provient plutôt de ce qu'on fait avec l'infrastructure - le niveau d'accès, les services, l'information, le contenu et le soutien offert. En général cela signifie un contenu et des services locaux.***

Un autre effet des TIT sur la compétitivité des projets d'aménagement découle du fait que dans une zone urbaine, le branchement aux TIT peut rendre les emplacements périurbains ou exurbains viables pour l'aménagement. D'une part, cela peut faciliter la vente des ensembles périurbains et exurbains

comme Montgomery Village en périphérie du Grand Toronto. Par ailleurs, le fait que les TIT peuvent ouvrir un secteur plus vaste pour l'aménagement augmente aussi l'offre de terrains et d'ensembles viables dans un marché donné, ce qui accroît la concurrence. À mesure que la technologie avancée sera offerte dans des régions toujours plus éloignées, la concurrence pourrait s'élargir et s'intensifier avec l'ouverture de nouveaux emplacements pour l'aménagement. Mais la technologie ne confère pas un avantage durable comme le font la qualité de la collectivité, le domaine public, le plan des bâtiments et la flexibilité.

Figure 5:
Playa Vista - Los Angeles, California

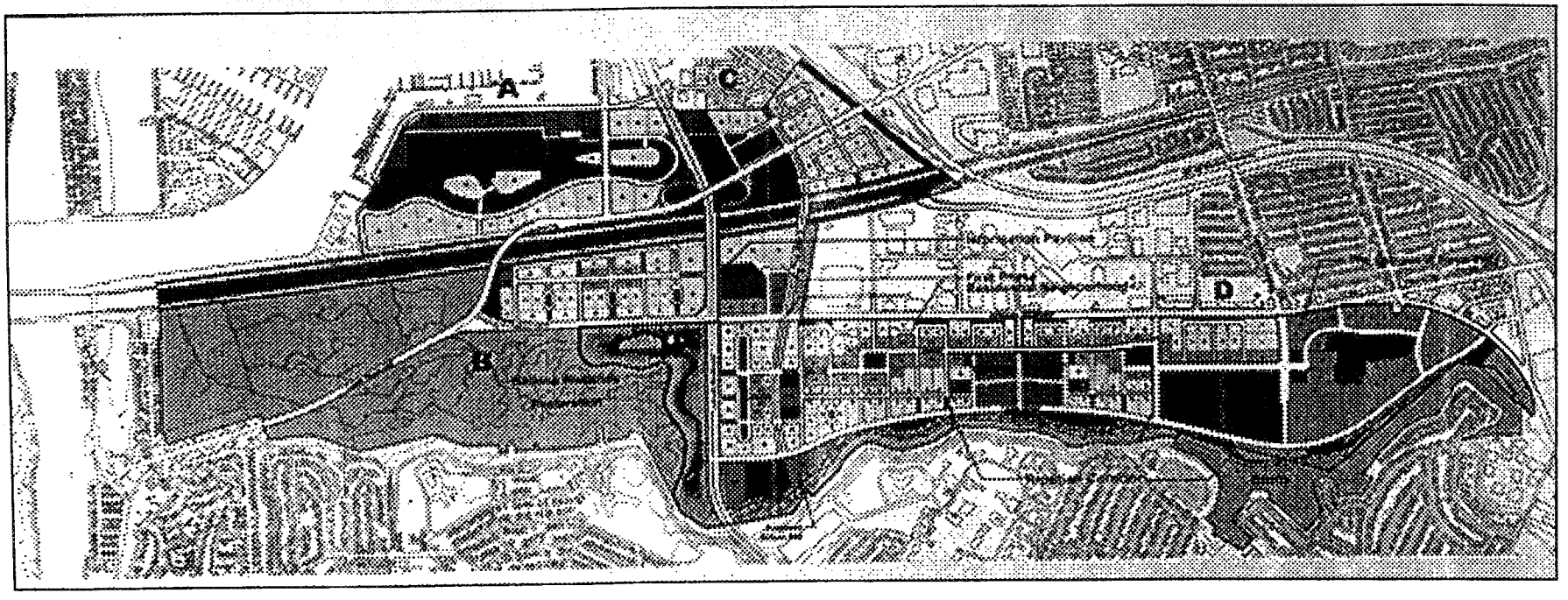

# *CONCLUSIONS: CONSÉQUENCES DE LA RÉVOLUTION DE L'INFORMATION POUR L'AMÉNAGEMENT RÉSIDENTIEL*

Les grands moteurs dont nous avons parlé et les études de cas permettent de dégager quelques grandes conséquences possibles de la révolution de l'information pour l'aménagement résidentiel.

## Évolution des modes et des facteurs d'implantation

Les nouvelles technologies peuvent avoir des conséquences sur le choix d'un lieu de résidence et sur les facteurs qui motivent ce choix. Ainsi, l'évolution du rapport habitation-travail est particulièrement importante. En général, le choix du lieu de résidence était jusqu'ici fortement influencé par des considérations liées à l'accès au lieu de travail (traditionnel et central). Mais la révolution de l'information transforme le rapport entre le lieu de travail et le domicile selon deux axes principaux : la nature et la géographies des emplois « traditionnels » se modifie en même temps que les TIT et les nouvelles sortes de travail et de lieu de travail, particulièrement le télétravail, changent le rapport géographique entre le travail et la maison .Nous précisons ci-dessous l'importance de chacune de ces tendances sur les modes et les facteurs de l'implantation résidentielle.

## L'évolution de la géographie des emplois et ses effets sur l'emplacement résidentiel

Plusieurs tendances se conjuguent pour redéfinir la géographie des emplois aux paliers urbain-rural, interurbain et intraurbain (voir surtout le moteur n° 2). Nous ne savons pas encore où aboutira ce processus en qui touche la répartition globale des emplois ou l'effet sur les diverses villes. Les effets varieront d'une ville à l'autre, en fonction du profil des industries, des activités économiques et des emplois qui composent l'économie de chaque zone urbaine et de l'interaction entre ces industries, ces activités et ces emplois d'une part et la dynamique de la révolution de l'information d'autre part.

> ***L'effet des TIT sur la composition et la géographie des emplois entraînera vraisemblablement la modification des schèmes de localisation.***

À l'échelle intraurbaine, nous avons constaté que certaines industries et fonctions liées aux TIT se sont installées dans le noyau central des villes (p. ex. multimédia, services financiers électronique de haut niveau, les sociétés « point com »), tandis que d'autres secteurs et activités se situent plutôt en banlieue (p. ex. la fabrication d'ordinateurs, le traitement de l'information). Ces schèmes de localisation des emplois ont sûrement une influence sur l'emplacement et la sorte des logements recherchés. En fait, dans certaines grandes villes avec d'importantes concentrations d'entreprises de TIT, nous avons pu constater ces dernières années à la fois la renaissance de l'aménagement résidentiel au centre ville (comme les lofts) et le maintien de la demande de résidences familiales de banlieue.

Bien que le tableau d'ensemble ne soit pas encore précisé, il est certain que la composition et la géographie et des emplois continue de changer en raison des TIT, et que l'implantation résidentielle se modifiera vraisemblablement en conséquence. Pour ce qui est des répercussions du télétravail sur les emplacements résidentiels, nous pouvons toutefois être un peu plus précis.

## Les TIT, le télétravail et l'implantation résidentielle

Au Canada, le nombre des télétravailleurs connaît une croissance exponentielle. Mais il ne faut pas oublier que le télétravail est un processus sélectif - ce ne sont pas tous les travailleurs qui sont en mesure de télétravailler ou disposés à le faire. Ceux qui le font ont des besoins, des caractéristiques et des façons d'aborder le milieu résidentiel qui leur sont particuliers.

Il y a deux aspects à l'évolution du rapport habitation-travail sous l'impulsion des TIT et du télétravail et il faut tenir compte des deux pour bien comprendre les conséquences sur l'aménagement résidentiel. D'une part, il y a un lien moins étroit entre le lieu de résidence et le lieu de travail central ou traditionnel, ce qui permet un plus vaste choix de lieux de résidence. Par ailleurs, le travail se déplace vers les logements, les quartiers et les milieux résidentiels, ce qui renforce le rapport entre le travail et le lieu de résidence.

*Un plus grand choix de lieu de résidence pour les télétravailleurs*

Pour ceux qui télétravaillent, même à temps partiel, le lieu de travail central ou traditionnel entre beaucoup moins en ligne de compte dans le choix du lieu de résidence. Par exemple, un employé d'une société qui travaille à domicile, même seulement un ou deux jours par semaine, doit se rendre moins souvent à un lieu central de travail. Ceci peut l'encourager à s'installer plus loin du lieu central de travail.

Les travailleurs autonomes travaillant à domicile peuvent aussi avoir un plus grand choix de lieu de résidence. Puisque c'est leur logement qui est leur lieu central de travail, ils n'ont pas à se préoccuper de l'accès au lieu de travail dans le choix de leur lieu de résidence, mais l'accès aux clients ou aux services de soutien peut entrer en ligne de compte.

Les télétravailleurs jouissent donc d'un plus grand choix de lieux de résidence à l'intérieur de la zone urbaine. Ils peuvent notamment choisir des endroits moins chers en périphérie. Même s'ils conservent des liens avec la zone urbaine, ils sont prêts à aller plus loin, car ils se déplacent moins souvent. Ils peuvent donc choisir des emplacements qui sont même à l'extérieur de l'actuelle frange urbaine, repoussant sans cesse la limite de cette frange.

La liberté dont jouissent les télétravailleurs pour le choix de leur lieu de résidence dépend de plusieurs facteurs, dont :

- Est-ce qu'ils travaillent à domicile à temps partiel (le reste du temps dans un bureau central) ou à temps complet? Dans ce dernier cas, ils ont un plus grand choix de lieux de résidence.

- Sont-ils travailleurs autonomes, entrepreneurs indépendants ou employés? Les travailleurs autonomes n'ont pas de liens avec un bureau central, tandis que les employés et les entrepreneurs peuvent en avoir.

- Le ménage a-t-il un ou deux revenus? Il se peut qu'une personne télétravaille tandis que l'autre reste liée à un lieu de travail central.

La possibilité de s'installer encore plus loin dans la frange urbaine est renforcée par d'autres grands moteurs présentés ci-dessus. Par exemple, certaines activités d'information, dont le siège social et les bureaux, migrent en banlieue, de sorte que le bureau « central » ne serait plus au centre-ville, mais dans un centre-ville de banlieue ou un parc industriel, voire dans un nouvel aménagement de la frange

urbaine. Dans ce cas, le télétravailleur peut s'installer plus loin de la zone urbaine sans rompre le lien fonctionnel qui l'y rattache. Les petites villes en périphérie des zones métropolitaines peuvent apparaître idéales aux télétravailleurs, puisqu'elles sont proches de la zone urbaine tout en offrant le mode de vie propre aux petites villes.

***Les petites villes en périphérie des zones métropolitaines peuvent apparaître idéales aux télétravailleurs, puisqu'elles sont proches de la zone urbaine tout en offrant le mode de vie propre aux petites villes.***

La superficie réelle ou fonctionnelle d'une ville se définit souvent en terme de la zone de navette ou de la zone du marché du travail. Les tendances dont nous faisons état ci-dessus portent à croire que le déplacement vers une frange plus lointaine de ceux qui ont des liens fonctionnels avec la ville élargit cette zone. Une plus grande superficie présente maintenant un potentiel viable d'aménagement résidentiel. Toute autre considération mise à part, cela semble indiquer la possibilité d'une concurrence accrue entre les projets d'aménagement à l'intérieur des marchés régionaux du logement.

*Ce que les télétravailleurs recherchent dans un milieu résidentiel*

Avec l'atténuation des liens géographiques entre la résidence et le lieu de travail traditionnel, le rapport entre les milieux résidentiels et le travail s'intensifie à mesure que des formes non traditionnelles de travail pénètrent dans les logements et les quartiers. Et à mesure que diminue l'importance du lieu de travail pour le choix d'un lieu de résidence, d'autres facteurs entrent en jeu. En bref, les télétravailleurs pourraient tenir compte d'un ensemble de facteurs différent lorsqu'ils décident où habiter. Voici certains de ces facteurs :

- *Agréments :* N'ayant plus à tenir compte prioritairement de la façon de se rendre au travail, les télétravailleurs s'arrêtent à d'autres avantages, à caractère plus « mou », comme le sentiment de communauté, les installations locales, la conception et la qualité de l'environnement. Selon un sondage d'entreprises de services aux entreprises dans les régions rurales de l'Alberta, environ la moitié des propriétaires d'entreprises étaient principalement à la recherche d'agréments, choisissant la collectivité où s'installer surtout en fonction de facteurs liés à la qualité de vie, notamment : le calme, la réduction du stress du navettage, les possibilités de loisirs et la proximité de la nature, des amis et de la parenté[3].

- *Contacts et services professionnels :* Même si les télétravailleurs travaillant à domicile n'ont pas besoin de se rendre aussi souvent dans un lieu de travail central, ils ont quand même besoin de divers services de soutien, peut-être même plus que ceux qui travaillent dans un bureau traditionnel où ces services sont souvent foumis à l'interne. Les télétravailleurs doivent toujours garder le contact avec d'autres entreprises avec lesquelles ils peuvent faire équipe, des collègues et des clients. Certains services professionnels, comptables, avocats, banques, graphistes, services d'impression et de photocopie, bureaux de poste, fournitures de bureau sont essentiels pour les télétravailleurs, de même que des lieux de rencontre comme des restaurants.

- *Services personnels:* Les télétravailleurs ont aussi besoin des services personnels traditionnels qui sont souvent intégrés au lieu de travail traditionnel : nettoyage à sec, cordonnerie, centre de conditionnement, garderie, etc.

- *Branchement :* Naturellement, les télétravailleurs ont besoin d'un lien de télécommunications fiable et de haute qualité avec leur lieu de travail central, leurs clients ou d'autres ressources

électronique. Ils doivent donc avoir accès à une infrastructure avancée de TIT, par exemple un raccordement à haute vitesse, câble ou LNPA. L'amélioration et le raffinement de la technologie et la possibilité de numériser des documents et des fonctions de plus en plus complexes (p. ex. les progrès des technologies de visualisation des documents) rendront encore plus nécessaire le raccordement à un réseau de télécommunications de grande capacité. Comme nous l'avons dit à propos du moteur n° 5, toutefois, cette infrastructure de pointe n'est pas encore offerte dans tous les centres urbains, ni même dans tous les quartiers d'une même ville.

Ici encore, l'influence de chacun de ces facteurs sur le choix du lieu de résidence dépend en partie de la sorte de télétravailleur : temps partiel ou temps complet, travailleur autonome ou employé, un ou deux revenus.

Selon un sondage canadien sur la disponibilité des services communautaires pour les travailleurs à domicile (catégorie qui comprend entre autres les télétravailleurs), la plupart ont un assez bon accès aux services personnels de base (le sondage ne portait pas sur les services professionnels). Environ 90 % des télétravailleurs sont à cinq minutes en voiture ou à dix minutes à pied de magasins, de services personnels, de parcs, de banques, d'un bureau de poste, de cafés et de restaurants. Les centres de photocopie, les centres de loisirs et les garderies sont moins accessibles[4].

Néanmoins, les télétravailleurs qui ont décidé de déménager ou y songent accordent beaucoup d'importance à un meilleur accès aux services et aux agréments, comme les espaces extérieurs (voir plus bas). Ils proposent notamment d'améliorer les transports publics, les magasins et services du quartier et le service téléphonique[5]. Parmi les autres services et agréments axés sur le quartier, on demande des lieux de rencontre à proximité, comme des cafés et restaurants, des sentiers de randonnée et de jogging ou des pistes cyclables[6]. Compte tenu du potentiel d'isolement souvent associé au travail à domicile, on affirme souvent qu'il est essentiel d'intégrer des occasions d'interaction sociale dans les plans d'urbanisme, notamment un domaine public de haute qualité comprenant les rues, les parcs, les couloirs de verdure et autres espaces publics, les dépanneurs, etc.[7]

*Indications de l'évolution de l'implantation résidentielle par suite du télétravail*

Il n'existe guère d'études empiriques sur les effets de ces changements, dont le télétravail, sur l'implantation résidentielle. Le sondage mentionné ci-dessus constate que, sur l'ensemble des télétravailleurs :

- 44 % habitent des zones urbaines (20 % dans des logements collectifs et 24 % dans des logements individuels)
- 36 % habitent en banlieue (29 % dans des secteurs de plus de 10 ans et 7 % dans des secteurs neufs)
- 8 % habitent des petites villes
- 11 % habitent des zones rurales[8].

Cette ventilation correspond en gros à la répartition de l'ensemble de la population canadienne, ce qui signifie qu'à l'heure actuelle les travailleurs à domicile ne privilégient pas certaines sortes d'emplacements résidentiels.

Quant aux effets du télétravail sur les déménagements, le même sondage constate que 7 % ont déménagé depuis qu'ils ont commencé à travailler à domicile et que 27 % y ont songé[9]. Dans les deux cas, on tient compte des facteurs suivants :

- un logement plus spacieux ou mieux divisé
- plus d'agréments dans la collectivité, comme l'accès aux services ou à la nature.

Ce dernier point souligne le rôle croissant des services et des agréments dans le choix d'un lieu de résidence.

Quant à savoir où ils ont déménagé ou songent à le faire :

- 51 % dans la même ville
  - 46 % dans le même quartier
  - 12 % plus près du centre-ville
  - environ 9 % plus loin du centre-ville
- 19 % à l'extérieur de la ville[10]

Il faudrait des recherches plus poussées pour tirer des conclusions sûres quant aux effets du télétravail sur le lieu de résidence et les déménagements. Les quelques données mentionnées ci-dessus portent à croire que jusqu'ici les effets ne sont pas énormes. Cependant, tout porte aussi à croire que le télétravail a le potentiel de causer des déplacements plus importants des schèmes d'implantation résidentielle au cours des années à venir.

***Jusqu'ici, les effets du télétravail sur le lieu de résidence ne sont pas énormes. Cependant, tout porte aussi à croire que le télétravail a le potentiel de causer des déplacements plus importants des schèmes d'implantation résidentielle au cours des années à venir.***

Cela pourrait être encore plus vrai lorsque les télétravailleurs auront été à l'oeuvre depuis plus longtemps et auront eu le temps d'évaluer la situation et de modifier leur milieu de vie. (En effet, le télétravail est un phénomène assez récent et il se peut que les télétravailleurs n'aient pas encore assez d'expérience pour faire des changements.) De plus, à mesure que l'économie évoluera en direction d'une plus grande importance des activités d'information et de l'assouplissement des dispositions de travail et à mesure que la technologie permettra de meilleurs raccordements et de nouvelles sortes de travail, nous pouvons nous attendre qu'une plus grande proportion des travailleurs seront en mesure de télétravailler à temps complet ou à temps partiel et disposés à le faire.

## Une renaissance rurale?

Les progrès des TIT, conjugués à l'évolution de l'économie et du travail, ont poussé certains spécialistes à affirmer qu'une renaissance rurale est en cours, en partie d'après l'idée de « l'entreprise domiciliaire » qui permet de travailler de chez soi presque n'importe où.

Par exemple, une étude albertaine des services aux entreprises dans les collectivités rurales arrive à la conclusion suivante :

> *[traduction]* Les progrès de la technologie des communications et son accessibilité, les modes de vie à la portée des travailleurs hautement spécialisés et ses forces plus générales du marché se sont conjugués pour surmonter certains des désavantages réels et perçus de la vie rurale. Le télétravail a atténué l'importance de l'emplacement, particulièrement des zones métropolitaines, dans le choix d'un lieu où vivre et travailler. Il est raisonnable de conclure que la révolution de la technologie des communications continuera d'accroître, en moyenne, l'avantage comparatif des petites collectivités... La renaissance rurale à laquelle on assiste en Alberta est un phénomène enthousiasmant[11].

D'autres discernent une tendance à l'aménagement résidentiel dans les collectivités rurales éloignées, particulièrement celles qui sont axées sur les loisirs et présentent des agréments récréatifs ou naturels exceptionnels[12]. Certains pensent même que les nouvelles technologies pourraient inverser les tendances migratoires entre les villes et les campagnes[13]. Ces tendances seraient bénéfiques pour les marchés résidentiels ruraux et les possibilités d'aménagement.

Il ne faudrait toutefois pas exagérer l'importance de ces tendances. Seules certaines sortes de travail se prêtent au télétravail, et seuls certains télétravailleurs ont la possibilité de se détacher complètement du milieu urbain. Les seuls télétravailleurs vraiment nomades pourraient être des professionnels autonomes (p. ex. rédacteurs, traducteurs) et ceux qui mettent sur pied une entreprise destinée expressément à un marché local ou rural (ce qui est le cas de près de la moitié des répondants de l'étude albertaine). Les employés télétravailleurs qui ont un lieu de travail central ailleurs ne pourront vraisemblablement pas s'en libérer à ce point. Et comme nous l'avons déjà dit, bien des sortes de lieux de travail ne peuvent se détacher des zones urbaines ou métropolitaines. Par exemple, aux États-Unis, 95 % des emplois d'entrée et de traitement de données sont situés dans des zones métropolitaines[14].

Dans le contexte canadien, après avoir étudié les perspectives de rajeunissement des zones rurales par les services de haut niveau, Coffey conclut aussi qu'il n'y a guère de raison d'être optimiste quant à la possibilité que les services de haut niveau aient un effet sur le niveau de développement économique dans les régions non métropolitaines[15].

En d'autres termes, les possibilités d'une renaissance rurale généralisée, atteignant même les collectivités rurales vraiment éloignées, sont vraisemblablement très restreintes et celle-ci toucherait surtout les collectivités présentant des avantages naturels, récréatifs ou physiques exceptionnels et les télétravailleurs autonomes. Les collectivités rurales qui bénéficieront des changements économiques et technologiques seront en toute probabilité situées à distance raisonnable d'une zone urbaine.

## Nouvelles distinctions entre les quartiers et les villes

Les TIT et la révolution de l'information ont le potentiel de causer de nouvelles sortes de distinctions entre les quartiers. En effets les diverses sortes de milieux résidentiels n'ont pas toutes la même facilité d'adaptation et l'accès aux services et à l'infrastructure des TIT n'est pas le même dans toutes les villes ni dans toutes les parties d'une même ville.

## Souplesse et adaptabilité : repenser les milieux résidentiels

La révolution de l'information suggère de nouveaux rôles et de nouveaux besoins pour les milieux résidentiels. Par exemple, si le travail se déplace vers un milieu résidentiel, il devient important de

répondre aux besoins des télétravailleurs en matière de services professionnels et personnels, et d'autres agréments du quartier prennent de l'importance.

Ceci est particulièrement vrai si le télétravail doit faire diminuer les déplacements en automobile, ce qui est souvent vu comme un des principaux avantages. Si les services professionnels et personnels requis ne sont pas accessibles depuis les secteurs résidentiels, le télétravail pourrait *accroître* les déplacements au lieu d'être la solution tant attendue à la dépendance envers l'automobile. Dans un récent sondage d'entreprises à domicile, les répondants de cinq villes canadiennes se divisent également sur la question de savoir si le travail à domicile réduit l'utilisation de la voiture. Essentiellement, l'auteur conclut que c'est en grande partie le plan de la collectivité qui détermine la fréquence d'utilisation de la voiture par les télétravailleurs à domicile[16].

Les milieux de travail traditionnels, qui sont des centres compacts, d'usage mixte et à caractère piétonnier, permettent de faire à pied beaucoup d'activités professionnelles et personnelles, tandis que le travail à domicile dans un secteur à usage unique et de faible densité peut exiger de longs déplacements en automobile pour chaque rencontre d'affaires, chaque déjeuner ou chaque visite chez le nettoyeur. En d'autres termes, si le télétravail ne trouve pas de soutien dans le milieu résidentiel, il peut accroître les déplacements au lieu de les réduire.

Le milieu résidentiel doit posséder toute la souplesse nécessaire pour s'adapter aux exigences et aux tendances associées au télétravail, sur les deux axes suivants :

- La souplesse et l'adaptabilité de l'environnement construit par rapport aux nouveaux besoins
- La souplesse et l'adaptabilité de l'environnement réglementaire par rapport aux nouveaux besoins

Certaines sortes de d'environnements urbains et de collectivités résidentielles s'adaptent mieux aux exigences liées à la révolution de l'information. Les différences de souplesse entre les quartiers - qu'elles soient inhérentes à la forme construite où inscrites dans le cadre d'urbanisme et de réglementation - définissent un axe qui pourrait différencier certaines sortes de quartiers et les rendre plus ou moins attrayants comme marchés et comme milieux de vie.

*Souplesse de la forme résidentielle*

Certaines formes de quartiers sont mieux adaptées que d'autres au télétravail. Ceux qui sont d'usage mixte et peuvent loger des services professionnels et personnels ainsi que d'autres agréments sont les plus favorables, surtout si ces usages peuvent s'intégrer à une échelle très locale, permettant au télétravailleur de se rendre à pied ou en vélo jusqu'aux services de soutien au lieu de prendre la voiture.

À ce titre, les quartiers denses, d'usage mixte et ceux qui sont à proximité d'artères d'usage mixte sont généralement favorables au télétravail. Ces quartiers datent le plus souvent d'avant la guerre. Naturellement, rien n'empêche de concevoir les collectivités complètement nouvelles en vue d'un aménagement plus compact et d'une étroite intégration de services de soutien. Toutefois, il arrive souvent que les nouveaux quartiers ne tiennent pas compte des besoins des télétravailleurs. De plan traditionnel, à faible densité, ils ne permettent pas une étroite intégration des usages non résidentiels et obligent à prendre la voiture pour avoir accès à ces services. Les principes de l'urbanisme nouveau pourraient assurer un meilleur potentiel de soutien du télétravail, à la condition toutefois qu'on réalise effectivement des densités plus grandes et que les activités et les usages non résidentiels soient

effectivement intégrés à l'aménagement résidentiel.
L'environnement le moins favorable au télétravail est probablement l'actuelle banlieue traditionnelle, de faible densité et à usage unique. La banlieue traditionnelle tend à repousser les activités commerciales à bonne distance des résidences, et les artères et les rues principales passent souvent derrière les maisons, ce qui empêche l'aménagement commercial ou d'usage mixte. En général, il n'y a guère de possibilité d'intégrer les activités non résidentielles étroitement aux maisons. Un possibilité est le centre de services de quartier, actuellement l'aménagement non résidentiel le plus étroitement associé à l'aménagmeent résidentiel avoisinant et accessible à partir de celui-ci. Il s'agit généralement d'un petit centre commercial d'un seul étage, avec stationnement à l'avant. On pourrait les réaménager en trois ou quatre étages, ce qui permettrait l'intégration d'un plus large éventail de services à l'appui du télétravail, comme des cabinets professionnels, des centres de télétravail, des satellites des bibliothèques publiques, des restaurants et des ateliers de photocopie, ainsi que d'autres activités communautaires.

À mesure que le téiétravail prendra plus d'importance, il faudra aussi mettre au point des stratégies viables de modernisation des banlieues traditionnelles d'après-guerre - pas uniquement pour soutenir le télétravail, mais aussi à d'autres points de vue (compatibles) comme la viabilité des transports publics.

*Souplesse de l'urbanisme et de la réglementation*

Le contexte local d'urbanisme et de réglementation peut aussi influencer la convenance et l'adaptabilité d'un quartier pour le téiétravail. Même dans certains quartiers où la forme physique permet naturellement le télétravail, l'inflexibilité du règlement de zonage ou d'autres normes et règlements municipaux peuvent décourager le télétravail ou même l'interdire.

Voici quelques exemples :

- un zonage qui restreint les professions permises à domicile
- un zonage qui rend difficile de faire un bureau dans le logement - soit dans le bâtiment principal avec une entrée distincte, soit dans un bâtiment accessoire à l'arrière du terrain
- des exigences rigoureuses en matière de stationnement
- des restrictions de l'affichage
- des plans officiels et des règlements de zonage qui empêchent la modernisation des quartiers et l'introduction d'usages non résidentiels à l'appui du télétravail, comme des services, des télécentres, etc.

Des études récentes révèlent que beaucoup de municipalités ont assoupli la réglementation touchant le travail à domicile. On signale toutefois que cet assouplissement répond surtout aux pressions exercées par les résidants et n'est pas une initiative de l'administration locale[17].

## Accessibilité à l'infrastructure des TIT

***Et plus le travail pénétrera dans les milieux résidentiels, plus l'accès à l'infrastructure des TIT sera un facteur de l'attrait ou du manque d'attrait de chaque quartier.***

L'économie de l'information n'obéit pas à la même logique que l'économie de production de masse qui l'a précédée. À mesure que s'accroît l'importance de l'information, des connaissances,

de l'innovation et de la capacité de télécommuniquer, l'accès à l'infrastructure de l'information devient de plus en plus important -- pour la compétitivité de l'entreprise et pour la capacité du travailleur de faire son travail. Et plus le travail pénétrera dans les milieux résidentiels, plus l'accès à l'infrastructure des TIT sera un facteur de l'attrait ou du manque d'attrait de chaque quartier. Cela pourrait être un nouvel axe selon lequel les quartiers se différencieront.

Comme nous l'avons dit à propos du moteur n° 5, l'accès au branchement à haute vitesse n'est pas universel. On constate des différences importantes au chapitre de l'accès à une infrastructure de pointe, comme les LNPA ou le branchement Internet par câble, entre les zones rurales et les zones urbaines, entre les villes et à l'intérieur d'une même ville. En particulier, l'accès aux TIT de pointe semble biaisé en faveur des grandes zones urbaines et des agglomérations urbaines, à l'exclusion de beaucoup de petites villes et de collectivités rurales -- sauf celles qui se trouvent à l'ombre des grands centres urbains ou le long des grands axes de transport. Ces différences peuvent influencer l'attrait et la viabilité de ces lieux pour l'aménagement résidentiel (et comme lieux d'emploi).

Quant aux effets sur les diverses sortes de quartiers d'une même ville, il est actuellement très difficile de dégager une tendance claire pour l'offre d'une infrastructure de pointe. Cela dépend en partie des caractéristiques du réseau, comme la possibilité de modernisation, la distance du bureau central, etc. Toutefois, cela ne signifie pas que les variations de l'état du réseau sont aléatoires. Il faudrait des recherches plus poussées sur diverses villes pour préciser le « plan d'accès » de chacune et déceler, s'il y a lieu, des tendances communes.

Cependant, les études de cas font ressortir quelques facteurs importants qui pourraient influencer l'accès aux TIT selon les diverses sortes de quartiers. Le premier est l'effet potentiel des économies d'échelle sur l'infrastructure et surtout sur les services et le contenu. Même si les études de cas ne permettent pas de tirer des conclusions définitives, il semble logique qu'à partir d'une certaine taille, surtout en termes de résidants et d'employés, la fourniture et le maintien de services et de contenus de TIT deviennent plus rentables. Il en résulterait un biais, surtout dans les nouveaux aménagements, contre les petits ensembles et les petites collectivités, et donc les petits promoteurs et constructeurs. À la longue, toutefois, ces effets pourraient s'atténuer avec l'apparition d'entreprises spécialisées offrant des produits et services axés sur un « contenu » et des services locaux pour les nouvelles collectivités.

Deuxièmement, le études de cas donnent à penser que pour fournir et maintenir un contenu et des services locaux en ligne ainsi que des rapports avec les fournisseurs, il faut une forme quelconque d'institution communautaire pour prendre la relève du promoteur dans les ensembles en propriété simple. Aux États- Unis, ce sont souvent les associations de propriétaires qui jouent ce rôle. Toutefois, il n'y a pas d'organisations de ce genre au Canada. Si on ne trouve pas un moyen d'assurer la maintenance des services locaux, cela pourrait nuire à la fourniture de ces services dans les quartiers résidentiels et les secteurs d'emploi.

L'absence de contenu et de services locaux en ligne pourrait être encore plus marquée dans les quartiers existants et stables, alors que dans les collectivités ou les lotissements nouveaux, il arrive souvent que le promoteur s'en charge. Ces effets aussi pourraient s'atténuer à la longue par l'intervention du marché et de nouvelles entreprises spécialisées ou si on trouve un nouveau moyen de créer des organismes communautaires pour organiser et gérer ces services.

## La polarisation du marché du logement?

L'évolution de la nature du travail et de la structure professionnelle, dont nous avons parlé à propos du moteur n° 3, pourrait avoir des répercussions importantes sur la structure des marchés du logement. En

particulier, l'apparition d'une structure professionnelle polarisée (qui se traduit par une polarisation socio-économique) liée à l'économie de l'information pourrait avoir des conséquences importantes.

L'expansion résidentielle des banlieues dans l'après-guerre a été alimentée dans une grande mesure par l'expansion de la classe moyenne. Comme nous l'avons déjà dit, le profil « bedonnant », renflé au milieu, qui caractérise la structure sociale du Canada depuis la Deuxième guerre mondiale pourrait être en train de se modifier. Certaines données commencent à indiquer une polarisation accrue des gains, à quoi il faut ajouter des changements importants du filet de sécurité sociale et du régime fiscal, tant fédéral que provincial, qui compensent moins que dans les passé les inégalités de revenus.

Pour le marché du logement, la conséquence évidente est la concentration de la demande aux deux extrémités de la gamme de revenus et une diminution de la demande en milieu de gamme. Une structure de revenus polarisée influencerait en particulier la demande de nouveaux logements traditionnels de banlieue, qui a toujours été entraînée dans une large mesure par les ménages à revenu moyen.

Une structure de revenus polarisée pourrait aussi susciter de plus fortes pressions pour la fourniture de logements abordables, peut-être hors marché, en raison de la croissance du segment à faible revenu de la population.

Les effets de l'économie de l'information sur la répartition des professions et des revenus varieront sans doute beaucoup d'une ville et d'un marché à l'autre, tout comme les effets globaux de la révolution de l'information touchent différemment les villes en fonction de leur assiette économique et des démarches entreprises face au changement en cours.

## Concentration ou déconcentration: Manhattan entourée par Scottsdale?

Beaucoup d'urbanistes et autres spécialistes de l'aménagement des villes supposent que la technologie de l'information signifie nécessairement un plus grand étalement urbain, puisqu'il se fera plus de travail dans les résidences et que celles-ci seront libérées de leurs liens avec un lieu de travail central. En fait, comme nous l'avons vu à propos des grands moteurs de changement, la réalité est beaucoup plus complexe. Plusieurs forces différentes liées à la révolution de l'information agissent simultanément sur les villes. Ces processus ont souvent un caractère sélectif, ciblant certaines industries, activités, sortes d'organisations ou d'emplois. Nous avons vu aussi que si certains processus peuvent accentuer l'étalement, d'autres forces donnent lieu à un aménagement concentré.

Par exemple, les tendances à la dispersion découlent d'une incidence accrue du télétravail à domicile et du déplacement des activités routinières et de certaines autres fonctions (comme les sièges sociaux) du centre vers la périphérie. Comme nous l'avons vu, ces tendances laissent entrevoir une expansion de la superficie des villes. Par ailleurs, les activités intrinsèquement non routinières, axées sur les connaissances et l'innovation (comme la mise au point de produits, le marketing, les services financiers personnalisés, etc.) qui constituent une portion croissante de l'économie, continueront d'être centralisées dans les zones urbaines.

Bref, à mesure que s'accentuera l'importance des activités axées sur l'information, dont certaines ont des tendances centralisatrices et d'autres des tendances décentralisatrices, nous pourrions voir les deux tendances spatiales s'actualiser en même temps, au lieu d'un processus de décentralisation à sens unique. De plus, les sortes d'activités qui ont un effet décentralisateur diffèrent de celles qui tendent à centraliser. Il se pourrait qu'on obtienne une forme urbaine mieux différenciée entre le centre-ville et la banlieue, tant sur le plan des activités qui s'y déroulent que sur celui de la forme, ce qui soulève les problèmes de durabilité et de coût de viabilisation liés à l'expansion de la zone urbaine.

Le noyau central des villes continuera de se concentrer sur les activités non routinisables, à forte valeur ajoutée, dans un cadre urbain dense qui facilite les contacts officiels et officieux. Les activités plus routinières de même que le travail à domicile continueront de migrer vers les banlieues économiques, proches ou éloignées. Un des effets des TIT est que ces activités peuvent se faire beaucoup plus loin du centre-ville qu'autrefois, ce qui laisse entrevoir des zones urbaines plus étendues et une accentuation de l'étalement urbain. Par exemple, on parle souvent de « New York entourée par Phoenix » pour décrire la forme urbaine de la région de Toronto. Les tendances décrites ci-dessus laissent même entrevoir que le phénomène s'intensifiera par suite de la révolution de l'information -- Manhattan entourée par Scottsdale?

## Planifier la ville de l'information

Le cadre présenté ci-dessus, et certaines des principales conséquences potentielles, pointent en fait vers une transformation fondamentale de la nature, de l'organisation et de l'évolution des villes, sous l'impulsion d'une nouvelle logique : la révolution de l'information. Les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications jouent à cet égard un rôle fondamental, mais on ne peut pas les isoler du contexte plus vaste de leur fonction économique et sociale. Les technologies ne suscitent pas le changement en dehors de ce contexte.

Puisque l'évolution urbaine obéit à une nouvelle logique, nous avons besoin de cadres, de concepts, de modèles et d'approches pour interpréter et comprendre la nature du changement en cours dans l'économie et dans l'ensemble de la société et par rapport à la dynamique urbaine.

Il est clair que les façons traditionnelles d'expliquer le changement urbain ne collent pas particulièrement aux nouvelles réalités de l'économie de l'information. Nous avons besoin d'une nouvelle théorie du changement urbain qui tienne compte du changement en profondeur que représente le passage de l'économie axée sur la production de masse, des années 20 jusqu'aux années 70, à l'ère de l'économie de l'information qui s'ouvre dans les années 90.

Il faut aussi de nouveaux outils d'analyse, de nouvelles démarches et de nouvelles catégories. Il est difficile, sinon impossible, d'analyser le changement dans la ville de l'information avec les outils dont nous disposons : c'est comme prendre une clé anglaise pour résoudre un problème d'ordinateur. Nous ne posons pas les bonnes questions et nous n'obtenons par les bonnes données sur la ville de l'information.

Nous n'avons pas non plus une théorie d'urbanisme applicable à la ville de l'information, avec les concepts et les solutions nécessaires. Beaucoup des concepts, des catégories, des démarches, des instruments et de solutions de l'urbanisme sont aussi, naturellement, fondés sur des notions liées à la ville industrielle.

Il nous faut une meilleure conscience des répercussions des TIT sur les villes de toutes sortes, de même que d'autres recherches et (non sans une pointe d'ironie) une meilleure diffusion de l'information disponible. Par exemple, nous avons besoin de mieux comprendre l'évolution de la géographie des emplois et ses répercussions. Il faut déterminer les bonnes questions et les réactions possibles à l'égard des nouveaux problèmes. Ainsi, comment adapter l'urbanisme à la société de l'information sans perdre de vue les objectifs de durabilité? Quelles stratégies pourraient permettre d'éviter les éventuelles conséquences négatives, comme l'étalement urbain? Qu'est-ce que les collectivités éloignées peuvent faire pour s'assurer d'être un élément positif de la révolution de l'information? L'élaboration de réponses à ces questions aidera les collectivités à se préparer à la société de l'information et à tirer profit de son potentiel positif pour le développement communautaire et la durabilité.

## *NOTES*

1. U.S. Congress, Office of Technology Assessment, *The Technological Reshaping of Metropolitan America*, OTA-ET1-643, Washington (DC) : U.S. Government Printing Office, Septembre 19995, p. 144.

2. Chiffres de Statistique Canada, cités dans le site web InnoVisions Canada/Canadian Telework Association, « The Canadian Telework Scene » (http://ivc.ca).

3. Edward J. Chambers et Mae Deans, *The Rural Renaissance in Alberta: Some Empirical Evidence*, Western Centre for Economic Research, Faculty of Business, University of Alberta, n° 50, mai 1998.

4. Penny Gurstein, *Urbanisme, télétravail et travail à domicile : Enquête sur l'intégration du travail en milieu résidentiel au Canada,* Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie, Société canadienne d'hypothèques et de logement, mars 1995.

5. Penny Gurstein, *Urbanisme, télétravail et travail à domicile : Enquête sur l'intégration du travail en milieu résidentiel au Canada,* Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie, Société canadienne d'hypothèques et de logement, mars 1995.

6. Penny Gurstein, *Urbanisme, télétravail et travail à domicile : Enquête sur l'intégration du travail en milieu résidentiel au Canada,* Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie, Société canadienne d'hypothèques et de logement, mars 1995.

7. Voir, par exemple, Bill Clark "The Implications of Telecommunications and Information Technologies for Residential Development", *ULI on the Future,* Washington, D.C.: Urban Land Institute, 1996.

8. Penny Gurstein, *Urbanisme, télétravail et travail à domicile : Enquête sur l'intégration du travail en milieu résidentiel au Canada,* Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie, Société canadienne d'hypothèques et de logement, mars 1995.

9. Penny Gurstein, *Urbanisme, télétravail et travail à domicile : Enquête sur l'intégration du travail en milieu résidentiel au Canada,* Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie, Société canadienne d'hypothèques et de logement, mars 1995.

10. Penny Gurstein, *Urbanisme, télétravail et travail à domicile : Enquête sur l'intégration du travail en milieu résidentiel au Canada,* Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie, Société canadienne d'hypothèques et de logement, mars 1995.

11. Edward J. Chambers et Mae Deans, *The Rural Renaissance in Alberta: Some Empirical Evidence,* Western Centre for Economic Research, University of Alberta, numéro 50, mai1998, p. 30.

12. Bill Clark "The Implications of Telecommunications and Information Technologies for Residential Development", *ULI on the Future,* Washington, D.C.: Urban Land Institute, 1996.

13. Voir, par exemple, Bill Clark "The Implications of Telecommunications and Information Technologies for Residential Development", *ULI on the Future,* Washington, D.C.: Urban Land Institute, 1996, et Mike Flehr et Malcolm Cooper, "Land Use Impacts of Telecommunications", Shaping Our Communities: The Impacts of Information Technology, Resource Guide Article, site web du Planning Commissioners journal.

14. Voir le moteur n° 2.

15. W.J. Coffey et M. Polese, "Producer Services and Regional Development: A Policy-Oriented Perspective", *Papers of the Regional Science Association,* v. 62, 1989, p. 71-80, cité dans William J. Coffey, *Employment Growth and Change in the Canadian Urban System,* 1971-94, Canadian Policy Research Networks Inc., Working Paper No. W02, 1996, p.129.

16. James E. Randall, "Home-Based Businesses, Local Economic Development and Land Use Policy: Conflicts and Opportunities", Rapport préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement, août 1997, p. 73.

17. James E. Randall, "Home-Based Businesses, Local Economic Development and Land Use Policy: Conflicts and Opportunities", Rapport préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement, août 1997, p. 91.